

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DE L'ORNE**  
**DEPARTEMENT DE L'ORNE**

**Délibération DEL-2024-04-44**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



**SÉANCE DU JEUDI 11 AVRIL 2024**

Date de convocation :  
4 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de Surdon (Macé) sous la présidence de M. Jean-Pierre FONTAINE, Président.

Nombre de délégués en exercice :  
42

Présents : MMES BETTEFORT Stelliane, BIDAULT Martine, DEBACKER Hélène, GUYOT Jeannine, LECAMUS Florence, LEMOINE Martine, LUBRUN Laurence, MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline, MESNEL Elisabeth, MEYER Martine, PERSEHAYE Christel, PUITG Reine-Marie, TINOIS Marie-Claude, MM. CUISINIER Jean-Michel, EGRET Fabrice, FLEURIEL Patrick, FONTAINE Jean-Pierre, GRASLAND Yves, HUGUIN Patrick, LAMBERT Patrick, LE CARVENNEC Eric, LELOUP Christian, LEVESQUE Michel, MAACHI Mostefa, MAUSSIRE Jacques, QUELLIER Serge, RENOUARD Eric, RICHARD Christian, ROGER Damien, ROLLAND Jean-Pierre, SIX Vincent, TAUPIN Jean-Marie, VAULOUP Pascal, VINET Paul

Nombre de délégués présents :  
34

Nombre de votants :  
40

Excusés avec pouvoir : Mme LAMBERT Pamela (pouvoir donné à M. MAACHI Mostefa), Mme LEROY Pascale (pouvoir donné à M. QUELLIER Serge), M. LEROY Michel (pouvoir donné à M. VINET Paul), M. PAUPY Richard (pouvoir donné à M. EGRET Fabrice), M. ROBIEUX Christophe (pouvoir donné à Mme LECAMUS Florence), M. SOREL Damien (pouvoir donné à Mme MEYER Martine)

**VOIX POUR :**  
40

Secrétaire de séance : Mme MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline

**VOIX CONTRE :**  
0

**Objet : Subventions aux écoles pour l'année 2024**

**ABSTENTIONS :**  
0

**Monsieur le Président propose** au Conseil Communautaire d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2024 :


- Subvention sorties pédagogiques RPI Almenêches de 1 600 €
- Subvention exceptionnelle RPI Almenêches de 1 000 €
- Subvention sortie pédagogique école Chailloué de 1 360 €

**Le Conseil Communautaire**, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **accepte** l'attribution de ces subventions

Fait et délibéré les dits jour, mois, an ci-dessus,  
 Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
 Jean-Pierre FONTAINE





La secrétaire,  
Marie-Caroline MALEWICZ-LABBÉ